



# BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale pour le Burkina**  
Agence Principale de Ouagadougou

## EMISSION DE BONS DU TRESOR AVIS D'APPEL D'OFFRES

**TIT 611 - IBC**

### ADJUDICATION N° 01-2014 du 22 JANVIER 2014

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest porte à la connaissance du public, qu'elle organise pour le compte du Trésor, à l'attention des intervenants autorisés (1), agissant pour leur propre compte ou pour celui de leur clientèle, un appel d'offres pour des cessions de bons du Trésor aux caractéristiques suivantes :

- |                                                  |                                                 |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| - Etat émetteur                                  | : Burkina Faso                                  |
| - Montant maximum global                         | : 25.000 millions de FCFA                       |
| - Valeur nominale unitaire                       | : 1 million de FCFA                             |
| - Date de valeur                                 | : 23 janvier 2014                               |
| - Date et heure limites de dépôt des soumissions | : 22 janvier 2014 à 10h30 mn<br>Temps Universel |

Cette opération est constituée d'une tranche décomposée comme suit :

- |                   |   |                                 |
|-------------------|---|---------------------------------|
| - Montant maximum | : | 25.000 millions de FCFA         |
| - Durée           | : | Trois (03) mois (soit 91 jours) |
| - Échéance        | : | Mercredi 23 avril 2014          |
| - Taux d'intérêt  | : | multiples                       |

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance.

Ouagadougou, le 17 janvier 2014

Le Directeur National,  
le Directeur de l'Agence Principale  
chargé de l'intérim

Monlour DA

Personnes à contacter : M. Noël Aimé KOBIANE : [akobiane@bceao.int](mailto:akobiane@bceao.int)  
Mme. Oumou THIOMBIANO : [othiombiano@bceao.int](mailto:othiombiano@bceao.int)  
M. Gninignou TEBY : [gteby@bceao.int](mailto:gteby@bceao.int)

---

*1 Sont autorisés à soumissionner directement sur le marché primaire des bons du Trésor, les banques, les établissements financiers et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la BCEAO. Les autres investisseurs sont autorisés à soumissionner sur le marché primaire par l'intermédiaire de banques implantées sur le territoire de l'UEMOA.*